



9^e CONGRÈS AMIENS. 1974 Contribution au débat



Tribune Socialiste n° 636 du 29 novembre 1974. Pages 12 et 13

contribution du bureau fédéral de la région parisienne

Le Bureau Fédéral de la Région Parisienne unanime soutient le texte d'orientation présenté par la DPP. Il ne s'agit pas d'une simple affirmation de principe pour manifester notre accord avec la clarification politique effectuée lors du Conseil d'Orléans. L'approbation de notre Bureau Fédéral concerne les questions posées dans le texte de la DPP qui seront probablement les plus controversées : construction de l'unité populaire, question du pouvoir, etc...

Nous pensons que, pour la première fois, certain de pouvoir agir et se développer sur une ligne autonome, le parti doit aller au bout des questions du pouvoir et de l'insertion dans la réalité des luttes sociales et politiques. Contrairement à certains camarades, nous ne croyons pas qu'il soit « trop tôt » pour le faire.

Nous pensons cependant qu'il est nécessaire d'apporter au texte de la DPP un éclairage quelque peu différent. En particulier, la question du pouvoir doit être recentrée en fonction d'une dynamique qui n'apparaît pas suffisamment. La question du programme de l'unité populaire et celle du gouvernement n'ont de sens que si elles se situent dans la dynamique du pacte d'unité d'action anticapitaliste d'une part, dans la perspective de la révolution socialiste et de la stratégie autogestionnaire d'autre part.

Il faut également montrer tout le bénéfice que le parti retirerait de cette tactique au cas où, malgré tous nos

efforts, nos tentatives d'accord ne pourraient pas se concrétiser. Ne pas le préciser peut créer des illusions, ou encore risque d'entraîner certains camarades dans des pratiques opportunistes.

Nous ne pensons pas qu'il ne s'agit ici que de simples problèmes de formulation. Nous y voyons des problèmes politiques qui doivent être clarifiés dans la résolution qui sortira du Congrès.

1°) L'unité populaire se forge dans les luttes.

Nous partageons cette idée du texte de la DPP. De fait, au travers des luttes les plus récentes, nous voyons les travailleurs définir des revendications unifiantes et des formes d'organisation qui assurent leur maîtrise. Mais il ne faut pas simplifier les problèmes. Il n'y a pas, d'un côté, l'unité populaire qui se construit dans les luttes, et, de l'autre, une traduction politique qui reste très en retard et ne dépasse pas le réformisme actuel de l'union de la gauche. La pression du réformisme se retrouve également au niveau des luttes sociales (pas de comités de soutien pour les postiers), y compris dans le contenu des revendications (ce qui explique les échecs des grèves dans la fonction publique). L'unité populaire ne peut pas se développer réellement sans que progresse la définition de perspectives politiques anticapitalistes offensives. Il serait vain d'attendre un encerclement du politique par le social, quelle que soit la vigueur du mouvement de masse. L'expérience la plus récente nous l'a bien montré, en particulier lors de la manifestation du 19 novembre.

Pour poser les problèmes du développement de l'unité populaire, il faut aussi poser ceux des accords politiques de sommet avec les organisations de gauche.

Il s'agit d'abord de relancer la stratégie du **pacte d'unité d'action anticapitaliste**, abandonnée en pratique depuis 1973.

Sur la base des luttes en cours, de notre action autonome dans la ligne des contrôles, en sachant utiliser les contradictions au sein de la gauche, il s'agit de proposer aux organisations politiques et syndicales de la gauche un pacte d'unité d'action qui donne à

l'unité populaire des perspectives **anticapitalistes** offensives. Le développement de l'unité populaire n'est pas seulement une affaire de luttes à la base, le pacte n'est pas non plus uniquement une affaire d'accords de sommets, mais aussi celle des rapports de force qui s'imposeront dans les luttes.

Les développements pratiques de cette tactique ne doivent pas déboucher seulement sur une mobilisation plus large et plus offensive, mais aussi, et c'est **l'essentiel**, sur la constitution de **comités de base** où s'exprime l'autonomie du mouvement.

Il faudra apprendre à savoir, à un moment donné, ne pas essayer de faire passer tout notre programme pour réussir à le faire passer partiellement **dans les faits**.

Nous pensons que les objectifs du pacte et de la constitution de comités de base, qui sont nos objectifs principaux aujourd'hui, n'apparaissent pas assez dans le texte de la DPP.

Dans la dynamique du pacte qui **peut commencer par des accords partiels** liés à l'actualité (par exemple aujourd'hui un accord de lutte contre le plan d'austérité), les questions du programme d'unité populaire et du gouvernement ne pourront être éludées. Il faut donc y répondre.

La question se pose aux travailleurs dès aujourd'hui lorsqu'ils tentent de mettre en pièce le plan d'austérité et qu'ils sont désorientés par les débats actuels entre le PC et le PS.

2°) Si le développement des luttes, les exigences de la mobilisation populaire, les chances de voir se développer des embryons d'organes de double pouvoir passent par de tels accords et notre participation au gouvernement, nous devons pouvoir fournir une réponse positive.

Le texte de la DPP nous semble parfaitement explicite sur ce point.

Ajoutons cependant quelques précisions. D'abord, il

nous semble que c'est à cet endroit du texte qu'il faudrait placer les développements sur **l'élaboration devant et avec les masses de notre programme d'action et de transition autonome**. Il nous servira dans cette dynamique de point d'appui politique indispensable. C'est un élément essentiel du dispositif aussi bien en ce qui concerne **le pacte** qu'en ce qui concerne les questions **du gouvernement**.

Ensuite, au-delà de la question d'une éventuelle participation gouvernementale aux conditions exposées ci-dessus, il faut préciser que **notre stratégie demeure la destruction de l'appareil d'Etat bourgeois** (et non sa simple transformation) et l'instauration du pouvoir direct des travailleurs. S'il faut envisager une éventuelle participation gouvernementale pour favoriser l'émergence d'organes de double pouvoir, notre objectif demeure, même au gouvernement, la conquête du pouvoir par les conseils (ou d'autres formes d'organisation autogestionnaire que se donneraient les travailleurs) et la destruction de l'appareil d'Etat bourgeois qui ne se réalisera pas sans affrontements. Aucun accord électoral ou programmatique ne peut nous faire renoncer à cette stratégie. La coexistence à long terme d'organes de double pouvoir et d'un Etat bourgeois occupé est une utopie.

3°) Enfin il faut indiquer clairement que malgré tous nos efforts, il est possible qu'aucun accord ne puisse être réalisé avec les réformistes.

Un petit parti comme le nôtre ne doit pas entretenir à cet égard trop d'illusions. Mais il faut montrer justement les inestimables bénéfices que nous pourrions alors tirer des discussions publiques que nous voulons imposer dans l'action. Loin d'être contraints à capituler, nous pourrions défendre notre programme autonome sans passer pour des diviseurs professionnels ou des marginaux puristes. Nous gagnerons ainsi à nous une **partie des masses** devant lesquelles doivent se dérouler toutes les confrontations et avec lesquelles nous aurons mené les combats de la lutte des classes. La stratégie du pacte, nos réponses aux questions du programme et du gouvernement, ne sont que les instruments d'un objectif prioritaire : **toucher les plus larges secteurs des travailleurs**. Il est clair que, pour réaliser cet objectif, il faut aujourd'hui répondre à un

certain nombre de questions comme le fait le texte de la DPP. Encore faut-il bien faire comprendre les buts que nous assignons à notre tactique, pour éliminer à la fois les illusions qu'elle pourrait faire naître, et les tentations qu'elle risque d'entraîner si elle n'est pas située clairement dans nos perspectives stratégiques.

4°) Il ne faut d'ailleurs pas privilégier une « voie royale » : la « brèche » électorale.

Le premier ébranlement peut tout aussi bien résulter d'une explosion sociale. Notons cependant que, contrairement à certains schémas sommaires, les questions du programme d'unité populaire et du gouvernement se poseront probablement tout autant dans cette hypothèse (même si, dans ce cas, elles se présentent dans des conditions différentes et très certainement favorables).

Il est clair que les perspectives que nous venons d'énoncer seraient inconcevables sans la relance de la construction d'un mouvement pour l'autogestion socialiste et les contrôles. Le développement du courant révolutionnaire pour l'autogestion est donc, plus que jamais, une des tâches essentielles du PSU. Mais il ne s'agit pas de prétendre, comme en 1973, définir a priori les structures de ce mouvement, puis de se contenter d'attendre en laissant le réformisme dévoyer une partie du courant autogestionnaire. Par contre, le problème posé est de savoir sur quelles bases, à partir de quels axes de luttes, le développement d'un tel mouvement, non cartellisé, est actuellement possible, et comment se pose son articulation avec la recherche de l'unité d'action et de la construction de l'unité populaire. Sur ce point également, il nous paraît nécessaire de préciser ou compléter le texte de la DPP.

A) Sur la nature du mouvement

Il est exact que l'axe de lutte central aujourd'hui est celui du contrôle des travailleurs, dans, comme hors, la production. Encore faut-il bien voir que, si les luttes récentes ont été marquées par un très réel développement de « contrôle ouvrier » et de nombreuses initiatives se rattachant au contrôle populaire, la liaison entre les deux n'est pas résolue : en

ce sens, le texte de la DPP est peut-être trop optimiste lorsqu'il considère l'existence d'un « **courant du contrôle ouvrier relayé par le contrôle populaire** ».

Cependant, nous pensons que ce serait une erreur de limiter la constitution de ce mouvement autour du seul thème du contrôle, comme le fait le texte de la DPP. Si cet axe doit en former la base, **le mouvement doit affirmer dans sa dénomination même la perspective de l'autogestion socialiste**. Il en va de sa crédibilité politique et donc de son impact, en particulier auprès des militants de la CFDT, c'est-à-dire de la possibilité d'aborder les problèmes politiques posés par les luttes et d'être suffisamment large pour permettre une modification du rapport de forces à l'intérieur du mouvement ouvrier.

Il faut donc lever sur ce point toute ambiguïté : il ne s'agit aucunement ici de la nième mouture d'un projet de regroupement œcuménique de tous les révolutionnaires sur une base minimum (qui serait le contrôle). S'il est essentiel de refuser de présenter l'autogestion socialiste comme une formule magique, il serait inquiétant de sous-estimer la force de regroupement que cette perspective peut avoir si nous la relient à l'axe de lutte du contrôle, tout comme il serait grave de la laisser davantage être déformée et récupérée par le réformisme.

B) Sur sa constitution

Le texte de la DPP insiste très justement sur la nécessité de ne pas parachuter des formes d'organisation, de créer des structures cartellisées. En ce sens, il nous semble qu'un tel mouvement se constituera surtout à partir de comités autonomes ayant leur physionomie propre par branches ou secteurs et le plus souvent à partir d'initiatives (ex. débat dans une entreprise, action de circuit court, etc.). Si la nécessité de l'ancrer profondément dans le champ de la production est évidente, nous ne pouvons pas considérer comme secondaires dans un tel mouvement, ou subordonnées aux seuls besoins de la « branche ouvrière », les possibilités de développement sur les autres fronts des luttes sociales.

Le problème doit alors être posé de la constitution, pour les comités, de lieux de rencontres, d'échange et de réflexion, sur le terrain de la production, mais aussi sur les autres secteurs (consommation, ville,



PSU. 9° Congrès national. 1974
Contribution au débat
du bureau fédéral de la région parisienne



Tribune Socialiste° 636 du 29 novembre 1974. Pages 12 et 13

formation...), qui doivent être des outils favorisant l'information et le débat (par l'édition d'un bulletin par exemple). C'est ce sens, et ce sens seulement, qu'il faut donner à des initiatives telles que ce que propose le texte de la DPP (cf. 3:1.1.).

Enfin la capacité du PSU d'être un élément moteur dans la construction de ce mouvement nécessite plus que jamais la transformation de ses méthodes, de ses modes de fonctionnement : c'est la condition même de ce renforcement, de son ouverture et de son efficacité. Les débats sur les structures et les statuts du parti au

IXème Congrès sont donc aussi des débats politiques d'une grande importance.

Gérard Akoun, Jean Barnier. Yves Barou (BF Région Parisienne), Christian Berger (Secrétaire Fédéral R.P.). Antoine Bour, Jean-Marie Demaldent (BF. RP), Serge Depaquit (Secrétaire Fédéral R.P.), Jean Francheteau, Suzanne Goueffic, André Jondeau, Pierre Jutier (BF, RP), Thierry Lelong (Secrétaire Fédéral entreprises RP), Louise Lemée, Pierre Parys, Maurice Riondel (BF, RP). ■